

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 20 MAI 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

- ▶ SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES - ACCORD DEFINITIF SUR LES PROGRAMMATIONS 2021
- ▶ INFORMATIONS
- ▶ QUESTIONS DIVERSES

Le 12 mai 2021
Le Maire, Jean-Luc MARQUANT

PROCES –VERBAL ET COMPTE-RENDU DU 15 AVRIL 2021

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal et le compte-rendu du 15 avril 2021.

POINT RAJOUTE A L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- *délibération portant mise à disposition gracieuse des salles municipales en période électorale*

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés accepte l'ajout à l'ordre du jour.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER – DECISIONS DES ATTRIBUTIONS DEFINITIVES DES SUBVENTIONS DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2021

Le Maire informe l'assemblée des avis favorables de la commission permanente du Conseil départemental en date du 26 avril 2021 pour les programmes d'investissement inscrits au budget primitif 2021 et qui font l'objet de demandes d'accords définitifs,

Les Plans de financements sont les suivants :

- ***Demande au titre du dispositif du "bâti" :***

Programme 314 / 2021 - Marché couvert

ORIGINE	MONTANTS
CONSEIL DEPARTEMENTAL (30 %)	19 696,00
DETR (35 %)	22 978,00
CONSEIL REGIONAL (15 %)	9 847,00
TOTAL DES AIDES PUBLIQUES	52 521,00
RESSOURCES PROPRES	13 129,00
TOTAL GENERAL HT	65 650,00

- *Demande au titre du dispositif de la "solidarité départemental"*

Programme 333 / 2021 - acquisition d'un véhicule communal

ORIGINE	MONTANTS
CONSEIL DEPARTEMENTAL (50 %)	5 000,00
FONDS DE CONCOURS (COM COM ABL 30 %)	2 777,00
TOTAL DES AIDES PUBLIQUES	7 777,00
RESSOURCES PROPRES	4 074,00
TOTAL GENERAL HT	11 851,00

- *Demande au titre des "services en milieu rural"*

Programme 335 / 2021 – création d'un commerce multi-services

Les marchés notifiés n'étant pas établis à ce jour, la demande d'accord définitive est reportée à une prochaine séance du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- Accepte les plans de financements définitifs tels qu'ils sont établis ci-dessus,
- Informe que les crédits des programmes sont prévus au budget 2021 en section d'investissement,
- Sollicite Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Allier pour les demandes d'accords définitifs des subventions.

DELIBERATION PORTANT MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DES SALLES MUNICIPALES EN PERIODE ELECTORALE

Considérant la nécessité d'optimiser les conditions de mise à disposition des salles municipales en périodes préélectorales et électorales, et de garantir une parfaite égalité de traitement entre les différents demandeurs,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents décide :

- Pendant la durée de la période préélectorale et électorale d'une élection, tout candidat ou liste déclarés au titre des dispositions du code électoral pourront disposer gratuitement et sans limitation de fréquence de la mise à disposition d'une salle municipale,
- Les mises à disposition consenties se feront dans le respect du règlement intérieur de la salle communale.

- Autorise le Maire pour la délivrance des attestations de mise à disposition des salles communales à tout candidat ou liste déclarés.

INFORMATIONS

a- Bilan des programmes d'investissement, des subventions et des restes à réaliser 2020

b- SICTOM Nord Allier :

Lancement de 3 opérations « grand public » pour diffusion sur le site du SICTOM nord Allier

Couches lavables : Avril 2021 Conditions et formulaire de demande disponibles sur : <https://www.sictomnordallier.fr/>

Opération Poul'Belle saison 2 : Mai 2021 Conditions et formulaire de réservation disponibles sur : www.sictomnordallier.fr. Le formulaire rempli est à envoyer à communication@sictomnordallier.fr

Protection menstruelle durable : Mai 2021 Conditions et formulaire de demande disponibles à partir du 28 mai 2021 sur : www.sictomnordallier.fr

c - ASD NATATION DOMPIERRE est une association sportive affiliée à la Fédération Française de Natation qui a pour but de faire connaître les sports aquatiques et plus particulièrement la natation aux enfants, adolescents et adultes du territoire. Le club sollicite la commune pour l'obtention d'une subvention communale exceptionnelle.

d- Obligation de repérage de l'amiante avant la réalisation de travaux dans les immeubles bâtis – depuis le 19 juillet 2019, les donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage et propriétaires d'immeubles bâtis qui envisagent de faire réaliser des travaux susceptibles d'exposer les travailleurs à l'amiante ont l'obligation de faire procéder préalablement à un repérage des matériaux en contenant. Tous les propriétaires et donneurs d'ordre sont concernés par cette nouvelle obligation. (Services de la Direccte : ara.cellule@direccte.gouv.fr)

e- un filet pare ballon sera mis en place au **City stade** sur le côté de la propriété de M. et Mme CHARRONDIERE et de la maison d'habitation de M. CHARPIN et Mme DAGO.

f- Les Comptes rendus des réunions du 27 avril et du 18 mai 2021 de la **commission d'attractivité** sont donnés par Mme Magali LAMOTTE. La prochaine réunion est prévue le mardi 6 juillet 2021.

g- Organisation matérielle des élections Régionales et Départementales du 20 et 27 juin 2021 – mise en place des bureaux

Désignations des présidents et secrétaires pour :

- **BUREAU DES ELECTIONS REGIONALES /**
 - **Président : MARQUANT Jean-Luc**
 - **Secrétaire : DESMOULES Maryse**
- **BUREAU DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES /**
 - **Président : ROUX Sylvain**
 - **Secrétaire : CHABERT Gilles**

QUESTIONS DIVERSES

- **Rapport et observations sur la campagne vaccinale** (A ce jour, 170 vaccins ont été faits avec tous les remerciements de la municipalité à Mme Edwige MATHIEU-GUEGNEAU, infirmière et le Docteur Gilles TALARD.

- Depuis 2002, la **Communauté de communes Entr'Allier Besbre** et Loire organise **des chantiers d'insertions**. Ce dispositif qui s'adresse exclusivement à des personnes à la recherche d'un emploi vise à favoriser leur retour vers une activité professionnelle durable. Des travaux de peinture sur les ouvrages d'art sont prévus prochainement sur le territoire de la commune.

- **Enquête du Chemin du « Bois brûlé »** : Le Maire rappelle qu'après avoir recueilli les conclusions de l'enquête, le conseil municipal pourra délibérer sur l'aliénation du chemin rural du « Bois brûlé » et sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

- Prochaine réunion de conseil le **Judi 17 juin 2021 à 19h30**